



Problème de nom sur le bail

Par **anonyme19**, le **07/12/2021** à **20:47**

Bonjour, rn rn Je viens d'apprendre aujourd'hui que ma colocataire a fait enlever mon nom du bail depuis le mois d'août. rn Avait-elle le droit de faire ça ? Les propriétaires pouvaient-ils le faire sans avoir mon accord ? rn Sachant que je continue tous les mois de faire un virement à ma colocataire pour qu'elle vire les sous du loyer aux propriétaires. rn rn Merci

Par **Lag0**, le **08/12/2021** à **07:16**

Bonjour, rn rn Pour bien comprendre, vous aviez donc un bail unique aux deux noms, c'est bien ça ? rn rn Il n'est donc pas possible "d'enlever un nom" dessus comme ça ! Si vous avez toujours votre exemplaire du bail, il reste valable. rn rn Pour "enlever un nom" du bail, il faudrait que le colocataire en question envoie son congé au bailleur. C'est d'ailleurs peut-être ce qu'a fait votre colocataire en envoyant une LRAR à votre nom, donc un faux en écriture ?

Par **morobar**, le **09/12/2021** à **16:17**

Bjr, rn rn [quote] rn Je viens d'apprendre aujourd'hui que ma colocataire a fait enlever mon nom du bail depuis le mois d'août. rn rn [/quote] rn Comment avez-vous eu connaissance de cet état de fait ?